



La relation employeur/salarié : les règles sociales

Animé par Marie-Line LE TOULLEC

OBJECTIFS :

Connaître ou simplement préciser la réglementation de points quotidiens parfois mal connus ou mal interprétés de la vie sociale de l'entreprise.
La gestion du salarié fait l'objet de contentieux réguliers et cela bien souvent du fait de l'ignorance du droit du travail de la part de l'employeur.

PROGRAMME :

Les horaires et les pauses (durée légale; amplitude de travail).

Le repos (le principe, les dérogations) ; les jours fériés et les congés (congés payés et congés spéciaux : ouverture du droit aux congés, calcul de la durée, prise des congés).

La maladie (maladies non professionnelles, maladies professionnelles et accidents du travail).

La maternité (aménagement de travail, obligations, retour de congés, protection).

La mobilité du salarié (mobilités et vie personnelle ou familiale ; domicile, télétravail et mobilité).

LIEU DE FORMATION

CGA 51

37 bis, rue des Capucins
Reims

de 14h00 à 17h30

Gratuit

Tout Public